Facture numéro: 1

Titre: Diner

Montant: 100.0

Catégorie : Repas

Description:

Les frais forfaitaires doivent être justifiés par une facture acquittée faisant apparaître le montant de la TVA.

Ces documents ne sont pas à joindre à l'état de frais mais doivent être conservés pendant trois années.

Ils peuvent être contrôlés par le délégué régional ou le service comptable.